

Ménager
du débat Public EDF



dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET DE NOUVEAUX
RÉACTEURS NUCLÉAIRES
À GRAVELINES

Réunion « Paroles d'Acteurs »

14.01.2025 | Kursaal - Dunkerque

1 | Introduction

Programme de la rencontre

- **Accueil Républicain et intervention**
- **Ouverture de la séance**
- **Vidéo de présentation du Débat**
- **Séquence 1 : « Les décideurs publics »**
- **Séquence 2 : « Les participants aux modalités particulières »**
- **Séquence 3 : « Les acteurs de la société civile organisée »**
- **Temps de réaction des porteurs de projet**
- **Conclusion**



Règles de la rencontre

- **Bienveillance, écoute et accueil respectueux**

Entre toutes les personnes présentes

- **Des propos argumentés et compréhensibles pour toutes et tous**

Seuls les points de vue argumentés alimentent le débat, son compte rendu et son bilan. Veiller à avoir un langage simple et non technique.

- **Concision & respect des temps de parole**

Respect pour les intervenant.e.s en table ronde du temps imparti à chacun. 2 minutes maximum par personne pour les échanges avec le public. Priorité à ceux et celles qui ne se sont pas encore exprimés.



Règles de la rencontre

- **Transparence**

Chacun.e est invité.e à se présenter.

La réunion est diffusée en direct sur Youtube et fait l'objet d'une retranscription intégrale. La vidéo, ainsi qu'une synthèse, seront mises en ligne sur le site du débat.

- **Traçabilité des échanges et diversité des modes d'expression**

Pour les questions qui n'auront pas pu avoir de réponses au cours de la réunion, nous vous invitons à les verser sur la plateforme participative via sur notre site internet .



2

Accueil et intervention

Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Ouverture de la séance

3

Marc Papinutti, Président de la Commission Nationale du Débat Public & **Luc Martin**, Président de l'Équipe du Débat

4

Vidéo de retour sur le débat

5 | Brise glace

À MAIN LEVÉE, VOUS ÊTES :

- **représentant.e et/ou sympathisant.e d'une association ;**
- **agent.e d'une institution et/ou d'une collectivité ;**
- **membre d'une organisation syndicale ;**
- **employé.e dans le domaine de l'énergie ;**
- **habitant.e du territoire.**

6 | Séquence 1 : « Les décideurs publics »

Les intervenants de la séquence

- **Intervention de la Région Hauts-de-France**
 - **Frédéric Motte**, Conseil Régional Délégué à la transformation économique - Président de la mission REV3
- **Intervention du Délégation Interministérielle au Nouveau Nucléaire**
 - **Joël Barre**, Délégué Interministérielle au Nouveau Nucléaire
- **Temps d'échange avec le public**



6

La Région Hauts-de-France

Frédéric Motte, Conseil Régional
Délégué à la transformation
économique - Président de la mission
REV3

l'ambition de développement durable et la marche vers la neutralité carbone dans les HDF on l'appelle **REV3**

Notre raison d'être :

Construire 1 région
LEADER & EXEMPLAIRE
pour un avenir
durable et **solidaire** au service,
des Hommes, des territoires, **de la planète**



- 1 message de volontarisme
- 1 message d'engagement
- 1 message d'ambition collective
- 1 message de confiance
- 1 message d'optimisme



6

La Délégation Interministérielle au Nouveau Nucléaire

Joël Barre, Délégué Interministériel
au Nouveau Nucléaire

6 | Temps d'échange avec le public

7

Séquence 2 :

« Les participants aux modalités particulières »

Les intervenants de la séquence

- **Intervention du Master « Stratégies d'Innovation et Dynamiques Entrepreneuriales »**
 - **Margot Cotrelle**, Étudiante en master 2 SIDE
 - **Lucas Piairo**, Étudiante en master 2 SIDE
- **Présentation de la contribution du Groupe Citoyen**
 - **Laura Dorny**, Membre du Groupe Citoyen
 - **Vincent Durand**, Membre du Groupe Citoyen
- **Présentation du débat autoporté de la Maison d'Arrêt de Dunkerque**
- **Présentation du documentaire « Génération EPR2 »**

7

Les étudiants du Master Stratégie d'Innovation et Dynamiques Entrepreneuriales

Margot Cotrelle & Lucas Piairo,
Étudiant du Master 2 SIDE de
l'ULCO de Dunkerque

7

La contribution du Groupe Citoyen

Laura Dorny & Vincent Durand,
Membre du Groupe Citoyen,
rapporteur de la contribution

Zoom sur le groupe citoyen

Notre groupe en bref

- **un panel de 29 habitants et habitantes recruté par un institut spécialisé** allant de 20 à 70 ans, répartis sur tout le territoire du Calaisis, du Dunkerquois et de l'Audomarois.
- **Durant trois jours:** des rencontres avec une série d'intervenantes et intervenants pour répondre à nos besoins d'information, puis débattu entre nous, échangé et partagé nos avis sur le sujet de la construction d'une paire d'EPR2 à Gravelines.
- **Notre mission, répondre à cette question :** « en tant qu'habitantes et habitants du territoire, considèreriez-vous que ce projet peut être bénéfique et à quelles conditions ? S'il est réalisé, quels sont les impacts à anticiper sur votre cadre de vie et comment y répondre ? »

Zoom sur le groupe citoyen

Partage de quelques points généraux sur la position du groupe sur projet de manière générale et la place du nucléaire dans le mix électrique/ énergétique :

- Selon nous, le nucléaire représente une solution de production d'énergie décarbonée. Comparé aux autres industries du territoire, il émet moins de pollution directe ;
- Le projet ne nous a pas paru soulever d'impacts excessifs sur l'environnement en raison de l'ancienneté du site et de la présence des six réacteurs qui n'ont posé jusqu'à maintenant aucun souci majeur.
- Selon nous, le projet participera, au moment de sa mise en service, à la décarbonation des sites industriels du territoire et à l'indépendance énergétique de la France. **De l'avis de la plupart d'entre nous, ces objectifs ne pourront être réalisés qu'avec une complémentarité entre énergie nucléaire et énergies renouvelables, compte tenu que ces dernières ont des délais de construction plus courts que les EPR2 (15 ans).**

Zoom sur le groupe citoyen

Nos 4 axes :

Pour répondre aux attentes du territoire, quatre axes prioritaires ont été identifiés :

1- S'assurer que le projet bénéficie à l'emploi et à l'économie du territoire.	3- Garantir que la sûreté et la sécurité des installations soient assurées et respectées.
2- S'assurer que le territoire a la capacité d'accueillir le projet et son chantier.	4- S'assurer que le projet ne dégradera pas la santé des habitants.

Axe 1 - S'assurer que le projet bénéficie à l'emploi et à l'économie du territoire

la question des retombées économiques de l'actuelle centrale a divisé notre groupe. Certains considèrent qu'elle profite au territoire au-delà de Gravelines (**comme le Calaisis, l'Audomarois, et le Boulonnais**). D'autres membres jugent, au contraire, que la centrale profite avant tout à Gravelines, et à Dunkerque, et que cela est normal.

- Concernant les deux nouveaux réacteurs, nous souhaitons que les habitantes et habitants du territoire profitent, en premier lieu, des retombées économiques et énergétiques du projet.
- **Exemple de 2 pistes d'action :**
 - **Mettre en place des partenariats avec les acteurs locaux de l'insertion professionnelle (Missions locales, France Travail etc...) pour permettre aux habitants éloignés de l'emploi de profiter de ce projet.**
 - **Nous demandons aux porteurs de projet et aux entreprises adjudicataires de rang 1 de faire appel aux TPE et PME du territoire dans les appels d'offres et les accompagnés pour qu'elles puissent y répondre (accréditation, certification, respect des normes.**

Zoom sur le groupe citoyen

Axe 2 - S'assurer que le territoire a la capacité d'accueillir le projet et son chantier

Sur ce point, nous avons identifié une série de points de vigilance :

- **En matière de logement,** nous craignons que les 12 000 nouveaux logements prévus sur 10 ans soient principalement tournés vers du locatif de courte durée (type Airbnb).
- **En matière de transport,** s'assurer que le projet n'impactera pas négativement l'offre de transport sur le territoire de la CUD (gratuité des transports en commun) et même au-delà.
- **En matière d'offre de santé,** nous craignons que l'augmentation de la population crée des difficultés d'accès aux soins (manque de médecins et spécialistes) dans un contexte de saturation de l'offre de santé sur le territoire.
- **En matière de cadre de vie,** nous craignons que ce projet transforme Dunkerque en cité-dortoir. Il faut s'assurer que le projet ne détériore pas le cadre de vie des habitants et au contraire, participe à la redynamisation du territoire (et pas seulement Dunkerque et Gravelines).
- **Par ailleurs, il nous semble essentiel que le territoire et ses habitants profitent de ce projet. Par exemple, il faut s'assurer que l'énergie produite leur bénéficie en premier lieu, et, si possible, en mettant en place un tarif dégressif et préférentiel en fonction du niveau de proximité avec la centrale.** Sur la mise en œuvre concrète de cette mesure nous n'étions pas tous d'accord et avons listé différentes solutions dans notre contribution (Lire la contribution).

Zoom sur le groupe citoyen

Axe 3 - Garantir que la sûreté et la sécurité des installations soient assurées et respectées

Nous rappelons ici que la sûreté et la sécurité des installations sont une condition majeure pour garantir un lien de confiance entre les porteurs de projet et les habitants du territoire !

Nous identifions quelques points sur lesquels EDF doit particulièrement faire la preuve de la robustesse de ses installations en termes de sûreté et de sécurité :

- s'assurer que les travailleurs bénéficient de la même formation aux normes nucléaires (et notamment les entreprises locales) ;
- s'assurer que l'acheminement par train des déchets soit sécurisé et surtout tracé par les autorités compétentes.
- Prévoir un élargissement de la zone de sécurité avec un ou des postes de contrôle (par exemple dès l'arrivée aux parkings des ouvriers). Cet élargissement doit s'appliquer aussi à l'espace aérien et maritime ;
- Sur les impacts du réchauffement climatique et notamment les risques d'inondation : nous nous interrogeons sur la hauteur de la plateforme retenue (11 mètres) et sur sa pertinence en cas de situation de submersion (est-ce suffisant ?).

Zoom sur le groupe citoyen

Axe 4 - S'assurer que le projet ne dégradera pas la santé des habitants (Laura)

- Nous considérons que le projet de « deux nouveaux réacteurs nucléaires » à Gravelines ne doit, en aucun cas, impacter négativement la santé des habitants ;
- Les porteurs de projet ainsi que les autorités publiques compétentes ont le devoir de prévenir autant les effets directs sur la santé (liés à la radioactivité) que les effets psychologiques (la crainte associée au nucléaire peut avoir un impact sur la santé mentale des habitants, générant stress et anxiété) ;
- Nous savons que le risque de contamination des habitantes et des habitants est minime, lorsque la centrale fonctionne normalement (c'est-à-dire hors accident). Malgré tout, il est nécessaire que la population soit informée de manière continue pour lutter contre les idées reçues...
- Exemple de 2 pistes d'action :
 - **Maintenir et approfondir la surveillance permanente du taux de radioactivité des rejets du site de Gravelines par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour prévenir les risques à long terme.**
 - **Faire des recherches sur l'impact de l'exposition aux radiations sur la population ou encore l'information de celle-ci sur la qualité de l'eau rejetée à l'extérieur du site et son contrôle.**

7

Le débat autoporté de la Maison d'Arrêt de Dunkerque

7

Le Documentaire « Génération EPR2 »

7 | Temps d'échange avec le public

8

Séquence 3 :

« Les acteurs de la société civile organisée »

Les intervenants de la séquence

- **Intervention de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres**
 - **Marc Malhomme**, Représentant de l'union locale CFE-CGC de Dunkerque
- **Intervention du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional**
 - **Emmanuel Cohardy**, Membre et rédacteur du cahier d'acteur du CESER
- **Intervention d'Environnement Développement Alternatif**
 - **Anita Villers**, Vice Présidente d'EDA



8

Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres

Marc Malhomme, Représentant
de l'Union Locale CFE-CGC de
Dunkerque



CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS 17.09.2024
17.01.2025
NUCLEAIRES
À GRAVELINES

N° xxx | MOIS ANNEE



CFE-CGC (Confédération)

Le point de vue
de la CFE-CGC

Cahier d'acteur – Point de vue CFE-CGC



- **La CFE-CGC,**
(Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres)
 - organisation syndicale représentative des agents de maîtrise, des techniciens, des ingénieurs & cadres.
- **La CFE-CGC soutient le projet de construction des réacteurs EPR2 à Gravelines,**
 - Il s'inscrit dans le défi vital de décarbonation de notre planète
 - il constitue une opportunité majeure pour l'emploi local et la pérennisation industrielle du territoire, mais pas uniquement !

Cahier d'acteur – Point de vue CFE-CGC



- **Enjeux climatiques et décarbonation**
- **Compétitivité industrielle et coûts de l'énergie**
 - Importance de l'énergie nucléaire pour garantir une énergie abondante, stable et décarbonée.
 - L'énergie est fondamentale à la compétitivité des entreprises.
 - Entreprises d'aujourd'hui et projets de demain (Aluminium Dunkerque, ArcelorMittal, PAD, Verkor, ProLogium Technology, H2V, Orano, et bien d'autres ...).
- **Souveraineté énergétique**
 - l'indépendance énergétique est essentielle pour la sécurité économique et industrielle de la France
- **Impact économique local et régional**
 - Le projet va profiter à l'ensemble de l'écosystème local et régional
 - doit permettre le développement de filières de formation adaptées
 - doit faciliter les reconversions professionnelles.
 - doit permettre aux PME & ETI d'accéder aux opportunités des lotissements de marchés.
 - doit permettre aux collectivités locales de bénéficier largement des retombées fiscales pour améliorer leurs infrastructures (transport, logement, services publics, ...)



- **Acceptabilité sociale et concertation avec les parties prenantes**
 - EDF devra délivrer des informations claires et transparentes sur la durée du projet (données économiques, sociales, environnementales et sur les aspects de sûreté).
 - La Commission Locale d'Information de Gravelines (CLI) devra continuer à jouer un rôle majeur pour l'information des citoyens.
- **Sûreté nucléaire**
 - Importance d'une vigilance accrue des autorités de régulation (ASN)
 - Importance d'un personnel qualifié, en nombre suffisant, pour garantir la maîtrise des risques et la gestion optimale d'éventuels incidents.
- **Complémentarité avec les énergies renouvelables**
- **Sécurité sur les chantiers**
 - homogénéité des pratiques sur le chantier
 - formation continue pour tous les salariés du chantier aux consignes de sécurité
 - Le porteur de projet, EdF, doit se servir des retours d'expériences des chantiers précédents

Cahier d'acteur – Point de vue CFE-CGC



- **Cadre de vie et services publics (santé, éducation, logement) pendant le chantier**
 - La mise en place de solutions de transport collectif et fréquents est essentielle pour éviter la saturation du réseau routier local déjà bien contraint.
 - La CFE-CGC encourage les initiatives des entreprises du chantier auprès de leurs salariés
 - incitations financières à utiliser des alternatives à la voiture, à co-voiturer
 - accompagnement financier significatif pour la mobilité géographique durant le chantier

CONCLUSION



- Des recommandations et des exigences s'imposent aux parties prenantes, notamment au maître d'ouvrage EdF pour que le projet soit non seulement un succès industriel, mais aussi un modèle en terme de Sécurité, d'Ethique, de Responsabilité Sociétale et de transparence.

8

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

Emmanuel Cohardy, Membre et rédacteur du cahier d'acteur du CESER

8

Environnement Développement Alternatif

Anita Villiers, Vice-Présidente
de l'association EDA

Construction de deux EPR2 à Gravelines

Janvier 2025



Qui sommes-nous ?

EDA est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir un développement qui mette en œuvre le droit de chaque être humain à vivre dignement dans un environnement sain, et à participer démocratiquement à la vie publique.

Ce droit implique que nos actions d'aujourd'hui ne génèrent pas de nuisances irréversibles pour les générations futures.

Qui sommes-nous ?

Les choix en matière d'approvisionnement en **énergie** et leurs **conséquences à long terme** sont au cœur de nos réflexions.

Nous participons aux travaux de l'Association Nationale des Commissions et Comités locaux d'Information (**ANCCLI**) ainsi qu'aux dialogues organisés par l'**IRSN**.

Adresse

MRES - 5 rue Jules de Vicq - 59800 Lille

Site web : www.eda-lille.org

Contact **Anita Villers** - Tél. 06 16 66 83 51 – anita.villers@free.fr

Nous nous opposons à tout
accroissement de la filière électronucléaire,
aujourd'hui la construction de deux EPR2 à
Gravelines

Notre avis

Une fois de plus nous répétons notre opposition permanente au choix de l'électro nucléaire majoritaire en France :

- faible niveau de démocratie
- prise de risques majeurs
- gestion des déchets non résolue
- coûts incommensurables

Notre avis

Rappel de nos précédents cahiers :

2005 – Flamanville 3 « Un développement durable passe-t-il par l'EPR ? »

2013 – projet CIGEO « Entre déni et pari : « le choix inavoué de l'oubli après la fermeture du site »

2019 – PNGMDR « Notre choix éthique : la sûreté active – conservation de la mémoire en continu et surveillance illimitée

2023 – EPR2 Penly « Rien ne change »

Notre avis

Historique succinct de Flamanville -3 dénommé EPR1 – 2007-2024
Durant toutes ces années de nombreux problèmes ont été rencontrés : citons-en quelques-uns.

Problèmes techniques :

- béton non conforme
- qualité de soudage des bâches de récupération piscines et liner
- anomalie de la composition de l'acier dans certaines zones du couvercle et du fond de cuve (soupçon de dissimulation par le fournisseur)
- vibrations de la ligne d'expansion du pressuriseur, entraînant des fluctuations du flux neutronique et de possibles ruptures de gaines

Notre avis

Problème du système de contrôle commande

Il a été pointé dès 2009 par les autorités de sûreté : la conception du système commande ne respecte pas le principe d'indépendance des systèmes de sûreté.

De plus, durant toutes ces années, délais et coûts prévisionnels ont dérapé en continu

Enfin, ce n'est qu'en septembre 2024 que la première connexion au réseau a eu lieu avec la perspective d'un arrêt dans 18 mois pour changer le couvercle défectueux mais néanmoins maintenu.

Notre avis

**Tous les EPR de cette génération dénommés EPR1
ont connu de graves déboires comparables à ceux de Flamanville3**

- Olkiluoto-3 Finlande – 2003-2023
- Taishan Chine – 2008-2018/2019
- Hinkley Point C – 2012 : date de mise en service prévue en 2029/30

Gravelines : projet de l'EPR2

Les fragilités du site

Les sols meubles du bord de mer contraignent à des renforts nécessitant, d'après le projet exposé par EDF, un million de tonnes de béton et 200.000 tonnes de ferrailage pour constituer un socle de onze mètres de hauteur.

Submersion marine et terrestre liée au changement climatique

L'élévation du niveau de la mer renforcera les risques d'inondations tant par la mer que par les eaux douces, où ils sont déjà existants dans une zone de polder historique.

Les limites d'élévation de température énoncées par le GIEC, soit 1,5° à l'horizon 2100, risquent d'être atteintes dès 2030 avec une estimation à 4° en 2100.

Proximité de 14 sites Seveso seuil haut actuels et d'autres en projet

Cette concentration littorale pèse déjà sur la qualité de vie des habitants et des milieux.

Gravelines : projet de l'EPR2

Faible niveau de démocratie

Dès 1974 le choix de la production d'électricité par l'énergie nucléaire a été celui du seul pouvoir exécutif :

- pas de débat au Parlement et concertation du public a posteriori par la CNDP
- peu de transparence sur les installations jusqu'à la loi TNT du 13 juin 2006.

Risques majeurs

- accidents : Three Mile Island 1979 – Tchernobyl 1986 – Fukushima 2011
- rejets radioactifs continus dans les milieux lors du fonctionnement régulier avec des sédiments pollution
- élévation de la température de l'eau des rivières utilisées pour le refroidissement, néfaste pour la faune-flore

Gravelines : projet de l'EPR2

Gestion des déchets

Toute activité nucléaire génère des déchets dangereux de par leur radioactivité. Nous n'avons pas de prise sur la radioactivité et ne pouvons qu'attendre qu'elle décroisse spontanément ce qui peut nécessiter jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'années.

Le choix français pour les déchets dits à vie longue est actuellement la sûreté passive par enfouissement profond à Bure (projet Cigeo).

Pour les déchets de moyenne et faible activité, il faudra accroître la capacité des sites d'entreposage actuels en voie de saturation.

La gestion des combustibles usés pose la question spécifique des piscines.

Il faudra aussi envisager la gestion des déchets de démantèlement.

Gravelines : projet de l'EPR2

Coûts

L'imprécision actuelle quant aux coûts : cf réunion thématique n°4 du 5 novembre 2024 à Gravelines « le coût final du programme dépendra largement du modèle de financement qui sera choisi à l'issue des discussions avec l'État ».

Pour mémoire le coût initialement prévu de l'EPR1 de Flamanville3 est passé de **3,3 milliards** à **19,1 milliards** selon l'estimation actuelle de la Cour des comptes.

Les alternatives possibles

Des solutions ne présentant pas les inconvénients de l'électro nucléaire existent.

Elles reposent sur trois points principaux : sobriété énergétique, efficacité, développement des énergies renouvelables. Un certain nombre d'organismes proposent des scénarios alternatifs

RTE prévoit la possibilité d'un mix énergétique 100% renouvelable en 2050/60

L'**ADEME** dans son scénario n° 1 « génération frugale » prévoit la même date de 2050 pour un mix électrique entièrement renouvelable, moyennant en particulier un fort développement de l'éolien en mer.

L'association **Négawatt**, créée au début des années 2000, propose elle aussi un mix électrique totalement renouvelable aux alentours de 2050. Comme d'autres associations, elle insiste particulièrement sur la sobriété nécessaire (notamment par la rénovation des bâtiments, la réparation des équipements et machines, et le recyclage des matériaux)

Les alternatives possibles

Nous rappelons aussi le scénario régional de l'association Virage Énergie « **Mieux vivre en Hauts de France** », basé sur les mêmes trois points principaux.

Il présente également l'impact qu'auraient des changements de comportement dans les domaines de l'alimentation, la mobilité et les biens matériels.

Outre les similitudes ici décrites, tous ces scénarios ont encore deux points communs :

- meilleurs pour lutter contre les changements climatiques car réalisables plus tôt que les scénarios nucléaires
- coûts mieux maîtrisables et globalement inférieurs

Enfin, signalons une pratique intéressante **en Belgique** : au sein de zones industrielles, mutualisation et partage des productions électriques à partir d'équipements producteurs d'énergies renouvelables.

Conclusion

En conclusion, nous ne pouvons que **nous opposer au projet EPR2 à Gravelines**, d'autant que des alternatives existent.



www.eda-lille.org
anita.villers@free.fr

8 | Temps d'échange avec le public

9

Temps de réaction des porteurs de projet

Les intervenants de la séquence

- **Antoine Ménager**, Direction du Programme Nouveau Nucléaire, en charge du Débat Public EPR 2 Gravelines pour EDF
- **François Maillard**, Responsable de Projet RTE



9 | Temps d'échange avec le public

10

Conclusion de la rencontre

Marc Papinutti, Président de la Commission Nationale du Débat Public & **Luc Martin**, Président de l'Équipe du Débat

MERCI

Renseignements et
informations :

[www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-
reacteurs-nucleaires-gravelines](http://www.debatpublic.fr/projet-nouveaux-reacteurs-nucleaires-gravelines)
epr.gravelines@debat-cndp.fr

